

La gazette du Nayrac

Edito du Maire

Nous venons de vivre une belle période estivale riche en animations et en rencontres qui nous ont permis de nous ressourcer et d'oublier un peu cette vie trépidante. A présent c'est la rentrée.

C'est la rentrée pour nos amis vacanciers, qui après avoir redonné vie à nos hameaux et villages tout l'été, sont partis retrouver leur activité. Notre village a retrouvé une certaine quiétude jusqu'aux prochains congés.

C'est la rentrée pour les écoliers, les étudiants. Au Nayrac 41 écoliers ont retrouvé avec joie leurs maîtresses et l'équipe d'encadrement. 8 enfants sont partis, et 5 nouveaux enfants ont été accueillis. Sachez que le conseil municipal reste toujours très sensible aux préoccupations de l'équipe éducative et aux besoins des enfants. L'école est une priorité sur laquelle on ne peut faire des économies. Nous devons tout mettre en œuvre afin de permettre une excellente

éducation à nos enfants. Ils sont l'avenir de notre pays. C'est la rentrée également pour les conseillers municipaux. Nous allons bien entendu poursuivre l'analyse des différents postes où des économies budgétaires peuvent être réalisées, en adaptant mieux, nos dépenses aux besoins réels. Mais également, durant ce trimestre, 3 sujets importants vont être étudiés :

- ✓ entrée dans une communauté de communes ;
- ✓ réflexion sur une occupation cohérente du

patrimoine immobilier de la commune, en y intégrant :

- la construction d'une salle multifonctions ;
- une meilleure maîtrise des dépenses d'énergie ;
- les nouvelles règles concernant l'accès des bâtiments publics aux personnes handicapées.

✓ une première mise en sécurité de la traverse du bourg.

A chacun et chacune d'entre vous qui avez rejoint vos activités, à ceux qui recherchent un emploi, je vous souhaite bon courage pour cette rentrée.

Jean-Paul TURLAN

Commission "Unité de Vie"

Afin de poursuivre nos bonnes relations avec l'Unité de vie "Le Gondolou" et d'étudier les projets proposés par son Président, Monsieur Albert LHIAUBET, nous avons créé une commission composée des personnes suivantes :

Président	Vice-Présidente	Membres
Jean-Paul TURLAN	Aline RAYNALDY	Claude CHARLIER Thierry GAMEL Gauthier GROS Michel NEYROLLES Eric ORSAL



Nous vous rappelons qu'il est interdit de bloquer l'accès à l'Unité de vie rue des Jardins, notamment pour le passage des secours.

Travaux réalisés

Voirie

Réfection à neuf ou création

Issac ;
Hameau de Lacombe ;
Route d'Alcor ;
Route du terrain de football ;
Accès "maison Dupont" à Bouldoires ;
Route de Lavernhe.

P.A.T.A. (Point à temps automatique)

Route de La Pause ;
Rue des Jardins ;
Allée des Jardins.



Hameau de Lacombe

Nous avons prévu de faire réaliser 67 000 € de travaux de voiries, mais afin d'honorer des factures impayées de 2006/2007 d'un montant de 26 000 €, nous avons dû reporter certains chantiers. Seulement 51 330 € de travaux auront été réalisés par l'entreprise COLAS.

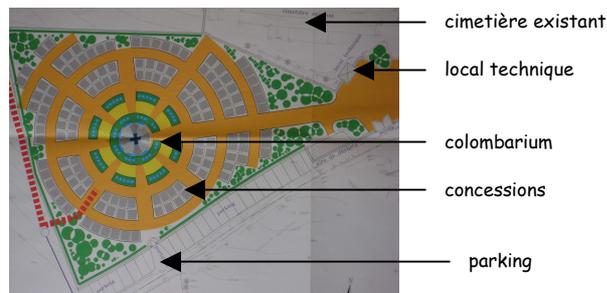
Mur de clôture du cimetière

Les travaux sont achevés et ont été réalisés par l'entreprise Pradalier de Villecomtal pour le terrassement et les entreprises Conte et Soler du Nayrac pour la maçonnerie .

Coût total de l'opération : 107 110,60 € TTC

Subvention Etat : 16 208,00 €

T.V.A récupérable en 2009 et 2010 : 16 580,62 €



Economies

Matériels informatiques

Le 13 mai dernier nous avons rencontré la société SABUT qui loue et assure la maintenance de tous les matériels informatiques et bureautiques de la mairie, de la bibliothèque et de l'école. Dans le précédent budget 2007, nous avons été surpris de devoir payer la somme de **20 048,00 €** et avons donc demandé à ce prestataire de service de revoir ses tarifs à la baisse et de supprimer certains matériels inadaptés à nos besoins.

Le 19 juin dernier la société SABUT nous a transmis une nouvelle proposition commerciale d'un montant total de 13 098,00 €. Pour arriver à une telle économie :

- ✓ la photocopieuse de la mairie est un modèle moins performant mais suffisant ;
- ✓ ils ne mettent plus à jour le site internet ;
- ✓ suppression d'un photocopieur couleur ;
- ✓ contrat consommables modifié, copies noires 35 000 pages au lieu de 75 000.



Contrats téléphonie

Toujours par mesure d'économies, nous avons supprimé ou modifié certains abonnements "France TELECOM", à savoir :

- ✓ ligne boulo-drome où les portables captent ;
- ✓ ligne salle communale ;
- ✓ contrat "France" à la mairie ;
- ✓ installation internet + ADSL + téléphonie illimitée à l'école et la bibliothèque.



Soit une économie de 100 € par mois.

Révision des abonnements EDF

Le poste énergie électrique représente une lourde charge dans le budget communal, (**15 000 € par an**). Nous étudions la possibilité de modifier, voir supprimer certains abonnements et éventuellement éteindre l'éclairage public des hameaux et quartiers du Nayrac, autres que centre bourg et traverse, de 00h00 à 05h00 du matin. Nous souhaiterions connaître votre sentiment sur cette dernière proposition. Nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire joint et de le retourner à la mairie avant le 31 octobre 2008.

Chantiers en cours

Sécurité routière du bourg

Suite à l'étude "sécurité" des aménagements vont être réalisés :

- ✓ rendre le régime de priorités aux intersections plus cohérent et lisible (panneaux et peinture) ;
- ✓ pose de miroirs si nécessaires ;
- ✓ matérialisation de passages protégés en traverse du bourg.

Organisation du patrimoine immobilier

Réflexion, sur l'utilisation des bâtiments communaux et les modes de chauffage possibles, lancée avec les services de la DDE.

Opération "façades"

Une opération "façade" a été programmée sur le canton par la communauté des communes d'Estaing. Bien que ne faisant pas partie de la communauté des communes, Le Nayrac a été intégré à l'opération dont voici le périmètre concerné : traverse du bourg, de la maison Veyre, jusqu'au garage Berthier, en passant par la rue du 19 mars et la place de l'Amicale.

Le cahier des charges, disponible en mairie, a été établi par Monsieur CAILBEAUX du C.A.U.E. de Rodez (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Financement de l'opération :

Montant subventionnable : 4 500,00 € par immeuble à usage d'habitation, sur façades perceptibles du domaine public.

Participation du conseil général : 20 %

Participation commune : 10 %

Aides cumulables avec le P.I.G (programme d'intérêt général).

Nouveau mode de calcul de la taxe d'assainissement

Un arrêté du 6 août 2007 nous oblige à modifier le mode de calcul de la taxe d'assainissement. En effet, le montant de la part fixe ne peut excéder 50 % du coût de 120 m³ d'eau. Afin de préserver le montant global de la taxe perçue par la commune, tout en respectant ce nouvel arrêté, nous avons dû fixer de nouveaux tarifs :

Part fixe : 52,20 € par compteur

Part variable sur consommation d'eau : 0,87 € par m³

Compte-rendu retours questionnaires SIVU

20 familles ont répondu au questionnaire "SIVU, futur pôle enfance d'Espalion". 11 d'entre elles manifestent un vif intérêt pour les activités proposées par le Centre Social surtout si un transport était proposé pour le centre de loisirs ou si davantage d'ateliers avaient lieu sur le Nayrac, notamment l'informatique, l'atelier paillassous ou cuisine.

Par contre, la halte garderie n'intéresse personne, les familles du Nayrac privilégiant la garde des enfants par les grands-parents ou les nounous.

Plusieurs personnes nous ont questionné sur ce qu'était une garderie itinérante ? L'exemple que nous connaissons est "Tournicoti"⁽¹⁾ qui se déplace à Laguiole, Sainte-Geneviève, et Saint-Amans. En plus d'un local, les animateurs ont un camping-car servant pour l'intendance (change, cuisine...) et les siestes.

(1) Familles Rurales Fédération Départementale de l'Aveyron - Tournicoti - Halte garderie itinérante - Avenue du Stade - 12420 Ste Geneviève Sur Argence - tel /fax : 05.65.48.63.68

Renseignements pratiques

Ecole

Dans la n°1 de la gazette nous vous annonçons le futur changement de numéro de téléphone de l'école. En fait, celui-ci reste inchangé, à savoir **05.65.44.40.92**.

Par contre, suite à la mise en place des heures de soutien scolaire, les horaires ont changé :

Garderie	07h45	08h30	et	16h30	18h15
Classe	08h45	11h45	et	13h30	16h30
Pause déjeuner	11h45	12h50			
Aide personnalisée	12h50	13h20			



Quant à la cantine, le tarif du repas reste inchangé, soit 3,14 €.

Téléphone salle communale



Comme nous vous l'annonçons dans la rubrique "contrats téléphonie" nous avons supprimé l'abonnement téléphonique de la salle communale. **Maintenant celui-ci est raccordé au standard de la mairie, mais son numéro reste inchangé, à savoir le 05.65.44.41.95.**

Bibliothèque

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter les ouvrages gratuitement, qu'un ordinateur est à votre disposition et que vous pouvez consulter internet.

Pour mémoire la bibliothèque est **ouverte les mercredis de 10h00 à 12h00 et samedis de 14h00 à 16h00.**

Lotissement "Les Landes"

Dans notre précédent numéro nous nous réjouissons d'avoir vendu les 15 lots du lotissement, hélas un acquéreur s'est désisté, et le lot n°12 reste vacant, avis aux amateurs...

Patrimoine

Le 20 septembre dernier, à la **Chapelle Del Dol**, a eu lieu l'inauguration d'une magnifique nappe réalisée gracieusement par l'artiste Shuna Giles originaire de Nouvelle Zélande.

Nous vous rappelons que Mr Peter WOOD, du Paradou, fait visiter gratuitement cette superbe chapelle sur rendez-vous. Une clé est également disponible à l'officie du tourisme d'Estaing.



Tilleul de la Place de l'Eglise



Notre tilleul de la place de l'église, qui depuis de très nombreuses décennies a été témoin de tant d'évènements plus ou moins heureux, marquant des générations de Nayracois, est malade... très malade. Nectria Cinnabarina, à la faveur d'une cicatrice ou d'une taille trop prononcée, a pu pénétrer à l'intérieur de son tronc et débiter son œuvre dévastatrice. Aujourd'hui ce champignon a détruit tout le bois intérieur, et malgré les haubans qui maintiennent ses branches, le tilleul ne peut plus être conservé. **Pour la sécurité des biens et des personnes nous devons l'abattre rapidement.** Ce tilleul sera remplacé dès cet automne. Ne pouvant replanter la même essence, se sera un érable sycomore qui sera chargé d'ombrager notre place de l'église.

Cet été au Nayrac

Grâce à tous les bénévoles des associations, notre village fut très animé cet été, voici quelques photos souvenir.....



Au nom des associations du Nayrac, le Maire et son Conseil tiennent à remercier particulièrement l'Amicale, qui comme chaque année a offert des jambons, pour les animations organisées par chacune d'entre elles. Nous sommes très sensibles à l'intérêt que porte l'amicale à la vie de notre collectivité.

Programme des festivités de fin d'année

Date	Festivité	Organisateur
Un mardi sur deux	Rencontre à la salle communale	Sourire d'automne
Les lundis de 14h45 à 16h15 et les jeudis de 19h30 à 21h	Cours de Qi Gong	Energie et quiétude
Octobre (date à confirmer)	Réunion	Les Gafets
Octobre (date à confirmer)	Sortie géologique à Bouldoires	Energie et quiétude
14 octobre à 12h	Assemblée Générale au Restaurant "Vayssade"	Sourire d'automne
29 novembre	Banquet à Paris	L'amicale des enfants du Nayrac
30 novembre	Quine de l'École	A.P.E.
5 et 6 décembre	Téléthon	
16 décembre à 12h	Repas de Noël au Restaurant "Anglade"	Sourire d'automne



Ils nous ont quitté

FAU Odette
GARIGOU Juliette
ROUQUETTE Germain



Conquettes



Carnet Blanc

Toutes nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- Julie IZAC et Nicolas MOLY de Lacombe
- Raymonde GROS et Serge DENIS, du lotissement "Les Landes"

Carnet Bleu

Le 30 juin 2008 naissance de Léo TUFFERY, fils de Marie-Claire et Arnaud TUFFERY
Le 6 juillet 2008 naissance de Robin VAYSSADE, fils de Sylvie et Frédéric VAYSSADE
Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Plaquette réalisée par
La commission Communale de
Communication